



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE

## « Votre traitement auto Ibiza + robot Ibavac Flex offerts »

du 1er au 31 juillet 2026

### ARTICLE 1 - PARTICIPANTS & ZONE DE VALIDITÉ

La présente offre promotionnelle intitulée « Votre traitement auto Ibiza et robot Ibavac flex offerts », valable du 1er au 31 juillet 2026, est réservée à toute personne physique majeure. Elle s'applique exclusivement aux achats réalisés dans les magasins PISCINES IBIZA participants, pour une livraison de bassin effectuée dans la zone d'activité du point de vente émetteur.

### ARTICLE 2 - MODALITÉS DE L'OFFRE

L'offre s'applique à tout achat d'un maxi-kit PISCINES IBIZA.

faisant l'objet :

- d'un devis signé et remis à PISCINES IBIZA au plus tard le 31 juillet 2026,
- mentionnant une date de livraison du bassin fixée au plus tard au 15 novembre 2026.

Le client bénéficiera alors, à titre gratuit, d'un traitement automatique de la marque Ibiza et d'un robot Ibavac Flex. L'installation du traitement auto n'est pas incluse dans le cadre de cette offre, la livraison est offerte uniquement si celui-ci est livré simultanément avec le bassin.

### ARTICLE 3 - CONDITIONS D'APPLICATION DE L'OFFRE

Les conditions suivantes doivent être cumulativement remplies pour bénéficier de l'offre :

- Signature d'un devis conforme dans un magasin participant avant le 31 juillet 2026,
- Livraison du bassin prévue avant le 15 novembre 2026.

L'offre est non cumulable avec toute autre promotion, remise ou avantage en cours.

### ARTICLE 4 - IDENTITÉ DU PROMOTEUR

Bien que l'offre porte sur un produit de la marque PISCINES IBIZA, elle est promue et gérée exclusivement par le partenaire indépendant auprès duquel l'achat est effectué. Le GROUPE IBIZA n'intervient ni comme vendeur, ni comme promoteur dans cette opération commerciale.

### ARTICLE 5 - LOI APPLICABLE & JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français en vigueur à la date de la promotion. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente offre relève de la compétence exclusive des tribunaux français.

### ARTICLE 6 - MEDIATION

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation suivant :

AME CONSO / 197 Boulevard Saint-Germain / 75007 Paris / [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com)